

**Compte rendu de l'entretien avec Monsieur Jean-Luc Gibelin,
vice-président de la Région Occitanie en charge des mobilités.**

Une délégation de 4 membres de l'Assemblée lotoise pour la NUPES a été reçue par le Vice-Président de la Région en charge des mobilités (J.L. Gibelin), le Directeur de cabinet-adjoint de la Présidente, le Directeur des services techniques en charge des équipements ferroviaires, de 15H à 15H45, en amont de l'inauguration de la gare de Figeac le 31 août.

Après que nous ayons eu l'occasion d'exposer nos arguments en faveur de la réouverture à la circulation de trains sur la voie ferrée entre Cahors et Capdenac-Figeac (nécessité de décarboner les mobilités fret et voyageurs, offre sociale de mobilité, réutilisation d'une structure existante, etc.), les représentants de la Région, nous ont exposé leur doctrine en la matière.

1. Le Lot est correctement desservi en termes de mobilités ferroviaires. Cahors est reliée à Paris et à Toulouse, métropole régionale, par la ligne POLT. Figeac quant à elle est reliée à Brive, Rodez, Aurillac, et Toulouse par le rail, et la liaison de Figeac à Cahors est assurée par une ligne de bus. Lorsque nous présentons la carte avec les temps de trajet en question, un léger haussement de sourcil concède... une certaine gêne.
2. La réouverture de cette ligne Cahors-Capdenac-Figeac coûterait au bas mot entre 100 et 150 millions d'euro (électrification, ouvrages d'arts, etc.) ce qui ne saurait être rentabilisé en termes de fret puisque, selon le vice-président, « les industriels renâclent à revenir sur le rail (par ex. Andros refuserait de commanditer des transports sur la ligne Brive-Aurillac où la Région a investi près de 23 millions d'euros). »
3. Enfin, la Région, autorité organisatrice de mobilité (gestion des transports) ne peut intervenir que là où se manifeste une volonté politique sur un projet de territoire : ce n'est pas le cas du Lot qui a choisi de longue date de transformer l'itinéraire ferroviaire Cahors-Capdenac-Figeac en voie verte (équipement touristique). Ce choix aurait été consciencieusement élaboré en concertation avec les collectivités locales ce dont atteste, selon eux, le résultat unanime d'une consultation de RFF auprès des communes il y a plus de 10 ans et la constitution d'un syndicat mixte (Département du Lot, Grand Figeac, Grand Cahors, Cauvaldor, communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble, communes de Cénevières et de Saint-Martin-Labouval).
4. La cohérence de la position de la Région serait assurée par son exigence auprès du syndicat des voies vertes que ce projet préserve la nature de cet itinéraire de manière à en garantir la future réversibilité : maintien de la plateforme, entretien des ouvrages d'art, etc.

Au total, la position défendue par les représentants de la Région s'articule donc autour d'un argument : « La région ne peut agir qu'en accord avec le département et les élus locaux et ils sont pour le déferrement ». Nous nous serions donc trompé d'interlocuteur – dont acte.

En conséquence, l'itinéraire Cahors-Capdenac-Figeac n'est pas une priorité stratégique pour la région et les arguments économiques avancés tout comme ceux sur la réversibilité, ne jouent qu'un rôle secondaire.

L'Assemblée lotoise pour la NUPES qui n'est pas un organe de coordination des partis ayant conclu un accord électoral pour les élections législatives de 2022 mais un rassemblement de citoyens déterminés à faire valoir, en le déclinant localement, le programme sur lequel cet accord a été conclu, continuera de soutenir les diverses initiatives qui s'opposeront à l'entreprise néfaste de déferrement de la ligne de chemin de fer Cahors-Capdenac et à demander un moratoire ainsi qu'une consultation de la population pour que « tous soient écoutés ».

C'est également à ce titre que nous nous engageons, avec d'autres, sur tous les combats qui visent à développer les alternatives aux projets les plus aberrants en termes de transition écologique : Voie verte sur la ligne Cahors-Capdenac, champ photovoltaïque sur le Causse de Tour-de-Faure, aménagement d'un complexe hôtelier sur les rives du lac du Tolerme, etc. C'est toujours en tant que Lotoises et Lotois engagé-es que nous militons contre la désertification médicale, la diminution des postes d'enseignants, ou d'autres atteintes aux services publics et au bien-vivre dans notre département.

C'est pourquoi nous continuerons de soutenir les diverses initiatives qui s'opposeront à l'entreprise néfaste de déferrement de la ligne de chemin de fer Cahors-Capdenac et à demander un moratoire ainsi qu'une consultation de la population pour que « tous soient écoutés » et qu'il soit fait, « en toute fraternité » (selon les propres termes de C. Delga lors de l'inauguration de la Gare de Figeac).

L'Assemblée Lotoise pour la Nupés

www.assembleelotoise.fr • alp.nupes@zaclys.fr

L'Assemblée Lotoise pour la NUPÉS est un collectif de citoyennes et de citoyens qui s'est fixé comme objectifs de porter et de décliner les orientations de la NUPES dans le département, d'affirmer sa vocation écologique, sociale, démocratique et solidaire pour tendre vers une société émancipatrice, plus respectueuse, plus juste et plus équitable.